

## ANNEXE 2 – TARIFS 2026

Espace René-Rosset		Tarifs en € TTC
<b>Forfait weekend :</b> <b>du vendredi 18h au dimanche 18h</b>	<b>Hall + bar + sanitaires :</b>	
	Habitants d'Ayze	480.00
	Associations ayzaises (manifestations lucratives) et Associations CCFG	245.00
	<b>Hall + bar + sanitaires + cuisine :</b>	
	Habitants d'Ayze	695.00
	Associations ayzaises (manifestations lucratives) et Associations CCFG	245.00
	<b>Hall + bar + sanitaires + salle principale :</b>	
	Habitants d'Ayze	800.00
	Associations ayzaises (manifestations lucratives) et Associations CCFG	420.00
	<b>Hall + bar + sanitaires + cuisine + salle principale :</b>	
Habitants d'Ayze	1 300.00	
Associations ayzaises (manifestations lucratives) et Associations CCFG	400.00	
Autres catégories d'utilisateurs	1 565.00	
<b>Forfait ½ journée :</b> <b>8h-12h ou 11h-15h</b> <b>ou 13h-17h</b>	Habitants d'Ayze et Autres catégories d'utilisateurs	695.00
	Associations ayzaises (manifestations lucratives) et Associations CCFG	395.00
<b>Forfait soirée : 18h à 23h</b>  <b>Forfait journée : 8h à 17h</b>	Habitants d'Ayze	1 100.00
	Associations ayzaises (manifestations lucratives) et Associations CCFG	400.00
	Autres catégories d'utilisateurs	1 320.00
Dépôt de garantie = 1 500 euros		

Dépôt de garantie par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Pour les locations régulières, un seul chèque annuel pour le dépôt de garantie est suffisant.

Le règlement de la location s'effectue à réception de l'avis des sommes à payer transmis par le Trésor Public.